

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DES
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2026-2027

« NOS SCÈNES FRAGILISÉES, NOS ARTS VIVANTS MENACÉS »



Présenté par : Théâtres associés

Cosigné par 34 lieux de diffusion :

L'Agora de la danse, les Casteliers, le Centaur theatre, le Centre du théâtre d'aujourd'hui, le Centre Segal, le Cirque Éloize, Danse danse, Duceppe, Espace GO, Espace libre, L'Illusion - théâtre de marionnettes, La Bordée, La Caserne - scène jeune public, La Chapelle, La Licorne, La Rotonde, Le Diamant, Le Monastère, Les Grands ballets canadiens, la Maison pour la danse, la Maison Théâtre, Manivelle, le Périscope, Premier acte, la Société des arts technologiques (SAT), TANGENTE, Théâtre de Quat'sous, Théâtre aux Écuries, Théâtre Denise-Pelletier, Théâtre du Nouveau Monde (TNM), Théâtre du Rideau vert, Théâtre Prospero, Trident et l'Usine C.



Théâtre Denise-Pelletier (Montréal). Crédit photo : Robert Etcheverry

RECOMMANDATIONS

Les lieux de diffusion incontournables des deux grands centres urbains du Québec sont particulièrement préoccupés par **le maintien et la pérennisation de notre patrimoine collectif essentiel aux arts vivants : les salles de spectacle, là où les œuvres québécoises rencontrent le public.**

Les constats sont les mêmes, que ce soit en théâtre, en danse, en musique, en cirque ou en arts numériques : **l'évolution des coûts liés à l'exploitation et à l'entretien des salles de spectacle dépasse largement l'inflation.** Les lieux de diffusion n'ont d'autre choix que de **prioriser l'entretien de leurs infrastructures afin d'accueillir artistes et publics en toute sécurité, au détriment du cœur même de leur mission : la présentation d'une programmation de spectacles au public québécois.**

1. Renforcer l'enveloppe budgétaire du Programme d'aide aux immobilisations (PAI), administré par le ministère de la Culture et des Communications, en la portant à un budget annuel de 100 M\$, afin de répondre adéquatement aux besoins des lieux de diffusion et de résorber l'engorgement causé par la refonte du programme en 2025-2026 (à titre de référence : 109 M\$ en 2023-2024). Cette demande est à la fois raisonnable et minimale, puisqu'elle tient compte des contraintes budgétaires actuelles du gouvernement du Québec.

2. Améliorer la prévisibilité des besoins techniques des lieux de diffusion par l'utilisation de formulaire de carnet de santé fournis par le Ministère pour tous les organismes éligibles au PAI. Cette uniformité dans les audits techniques des bâtiments permettrait ainsi au gouvernement du Québec **de s'engager dans des plans quinquennaux de financement des travaux.** Ces plans seraient fondés sur les données issues du carnet de santé, lesquelles précisent, pour chaque composante d'immobilisation, la durée de vie utile normale, l'âge réel ou estimé, ainsi que les besoins de remplacement ou de réparation majeure. **Cette mesure vise à accroître l'efficacité de l'action publique en prévenant la dégradation accélérée des bâtiments grâce à une meilleure planification de l'entretien des actifs.**

3. Mettre en place un fonds permanent exclusivement dédié aux travaux d'urgence, afin d'assurer la continuité des services en cas de bris majeurs. Ce fonds devrait prévoir un **appel à projets accessible en tout temps, assorti d'un délai de réponse très rapide,** adapté à la nature urgente des situations visées.

Le poids des coûts liés à la gestion des lieux physiques pèse trop lourd, au détriment de la mission artistique. **Le coût net¹ lié à la gestion des lieux des organismes sondés a progressé en moyenne² de 53 % (+58 % pour les propriétaires directs et +27 % pour les autres exploitants) entre 2017-2018 et 2023-2024³, alors que l'inflation sur cette période de sept ans est de 20,4 %⁴.** Cette donnée est fort préoccupante! Les lieux de diffusion ne peuvent plus opérer avec des déficits individuels liés à l'augmentation des frais d'exploitation et d'entretien des lieux de diffusion qui sont en si forte croissance.

La combinaison de financement de source québécoise dédiée aux lieux de diffusion (CALQ-soutien à la mission et MCC-Programme d'aide aux immobilisations (PAI)) **ne permet plus aux organismes de pleinement remplir leurs missions artistiques.** Plus précisément, les besoins de plus en plus criants au niveau des maintien des actifs créent un fort engorgement que le PAI peine à couvrir. En conséquence, les subventions octroyées par le CALQ pallie aux besoins des immeubles, comble le déficit lié à l'exploitation des salles de spectacles avant de pouvoir être investi dans la mission artistique. **Cette situation entraîne la spirale négative de diminution de la création, de réduction des programmations artistiques, la réduflation artistique, etc.**

Ce mémoire s'appuie sur l'expertise du secteur théâtral, qui a documenté les enjeux liés aux coûts des lieux au sein d'un comité créé par le CALQ, en collaboration avec les membres de Théâtres associés (TAI)⁵ en 2024-2025. **Les lieux de diffusion d'autres disciplines ont confirmé que leur réalité se situe dans des ordres de grandeur comparables à ceux observés en théâtre.** Une seconde étude chiffrée, plus large, est d'ailleurs prévue ultérieurement.

¹ Revenus associés à un lieu moins les dépenses liées à l'opérationnalisation et l'entretien du lieu.

² Moyenne non pondérée : moyenne des augmentations de déficit calculées séparément pour chaque lieu de diffusion. C'est cette moyenne qui sera utilisée dans toutes les statistiques du document.

³ Ces mêmes années de références (entre 2017-2018 et 2023-2024) seront utilisées dans l'ensemble du document et ne seront pas répétées par souci de clarté.

⁴ Indice des prix à la consommation (IPC), Québec, moyenne annuelle.

⁵ Les onze institutions théâtrales sont : Centre du théâtre d'aujourd'hui, Espace GO, La Licorne, Le Prospero, Théâtre Denise-Pelletier, Théâtre du Quat'sous, Théâtre du Nouveau Monde, Théâtre du Rideau Vert, Théâtre Jean Duceppe, Théâtre La Bordée, Théâtre Le Trident.

I. PROBLÉMATIQUE DU COÛT DES LIEUX

Victime d'une double problématique, l'évolution des coûts associés aux lieux de diffusion est causée, d'une part, par **la croissance des coûts d'exploitation des salles de spectacle sujet à l'inflation** et, d'autre part, par **l'enjeu du maintien et de l'entretien des actifs (bâtiments et équipements)**. C'est pourquoi les analyses suivantes vont distinguer les frais d'exploitation de ceux de l'entretien. Aussi, les statuts de propriété des lieux de diffusion sont plus complexes que les simples catégories de propriétaires et de locataires. C'est pourquoi les chiffres à venir sont colligés soit pour **l'ensemble des lieux de diffusion**, soit pour les **propriétaires directs**⁶ ou les **autres exploitants de salles**⁷.

« **Bon an, mal an, plus de 150 000 \$ sont engloutis dans le fonctionnement de notre bâtiment**, ce qui représente 14,6 % de nos charges annuelles d'opérations en 2024-2025. Électricité, gaz naturel, taxes municipales, assurances, inspections annuelles, entretien, réparations, personnel, intérêts hypothécaires... **ces sommes, auxquelles l'on doit ajouter les travaux et les imprévus, ne sont pas utilisées pour la réalisation directe de notre mission et limitent le développement et l'agilité de notre organisation** ».

Le Périscope, Québec

Les défis multiples du maintien des actifs

Avec le temps, les lieux de diffusion les plus anciens ont perdu en résilience, tandis que les plus récents constatent que les enjeux liés à une construction plus moderne sont tout aussi nombreux. Pensons, par exemple, à la qualité parfois inégale des matériaux, à des équipements rapidement frappés par l'obsolescence programmée, ou encore à des immobilisations dont les garanties sont déjà arrivées à échéance. Les technologies développées avant les années 2000 deviennent désormais imprévisibles et risquent de tomber en panne à chaque représentation, malgré un entretien adéquat.

⁶ Propriétaires directs : propriétaires qui endossent la responsabilité complète du maintien et de l'entretien des bâtiments et des équipements.

⁷ Autres exploitants de salles : organismes qui ont un intermédiaire responsable de l'entretien.

« Les frais rattachés à l'immeuble du CTD'A ont substantiellement grimpé dans les dernières années. **Certains équipements sont chez nous désuets**, comme par exemple notre ascenseur, qui fonctionne de façon intermittente. Au cours des derniers mois, **nous avons dû interrompre des montages et ça a impacté le temps en salle de nos productions**. Nous ne pouvons toutefois pas changer notre ascenseur à court terme, car nous devons attendre d'avoir le soutien du MCCQ pour le faire. Et ce soutien est à hauteur de 80 % des dépenses admissibles, donc **nous devons investir de nos coffres des sommes qui sont, à la base, destinées à l'artistique**. Nous vivons actuellement le même cas de figure pour notre système de ventilation, qui nécessite un investissement de 70 000 \$ de notre part. ».

Centre du théâtre d'aujourd'hui, Montréal

La préparation d'un projet de rénovation majeur est complexe, et les démarches de financement – tant publiques que privées – s'étendent sur de longs délais. Les lieux de diffusion doivent souvent recruter du personnel spécialisé pour mener des campagnes de dons majeures et mobiliser des personnes clés au sein de leur gouvernance. Quant aux financements publics, les délais sont particulièrement longs, et il faut parfois attendre le prochain budget gouvernemental avant d'espérer une réponse favorable. **Faute de soutien adéquat, les lieux de diffusion se voient contraints de réaliser des travaux urgents à même leur fonds de roulement, ce qui fragilise leur équilibre financier.**

Même une gestion financière saine, incluant par exemple les fonds de prévoyance, ne suffit pas à relever ces défis. **Le problème central demeure la prévisibilité ; sans un appui stable et planifiable, les lieux de diffusion ne peuvent plus se contenter de pallier ponctuellement les problèmes.** Ils doivent pouvoir entreprendre, de manière structurée et durable, les travaux essentiels à la pérennité de leurs infrastructures. De la même manière qu'ils **ne peuvent morceler les travaux en plusieurs périodes** – en raison des enjeux logistiques liés au bruit, à la sécurité, à la fermeture temporaire des salles ou au nomadisme nécessaire pour maintenir les activités régulières –, ils ne peuvent non plus fragmenter leurs campagnes de financement, ni les mandats des ressources spécialisées qu'ils doivent engager (par exemple, un gestionnaire de chantier).

S'y ajoutent les **besoins d'aménagement des espaces pour assurer une accessibilité universelle, tant pour le public que pour les artistes et les équipes** (rampes, ascenseurs, sièges adaptés, etc.), ainsi que les **impacts des changements climatiques, qui modifient rapidement les exigences imposées aux bâtiments**. Les vagues de chaleur imposent désormais la climatisation de l'ensemble des espaces et l'adaptation des systèmes de ventilation et de gestion énergétique. Sans un financement prévisible,

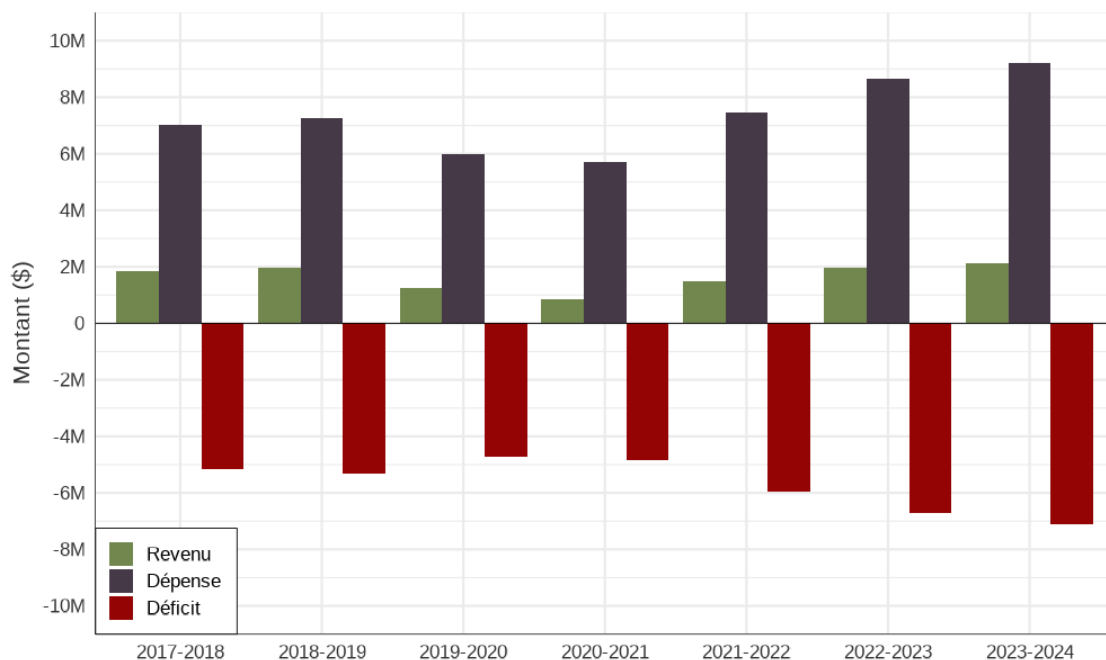
les lieux de diffusion ne pourront moderniser leurs infrastructures pour rester sécuritaires, inclusifs et résilients face aux défis de demain.

« Malgré la rénovation récente de son bâtiment situé au cœur du Quartier des spectacles, la **Société des arts technologiques (SAT)** peine à assumer les coûts d'exploitation et de maintien de ses infrastructures, ceux-ci dépassant largement le montant des subventions actuelles au fonctionnement. De plus, une part importante du budget doit être consacrée à des **coûts de sécurité en forte hausse**, en raison notamment de l'augmentation du vandalisme, du vol et du coût des assurances au centre-ville. Ainsi, chaque année, une proportion croissante des fonds destinés à la création et à la diffusion doit être réaffectée à des dépenses opérationnelles incompressibles, au détriment direct de la mission artistique et sociétale de la SAT. **Cette réalité entraîne donc un déficit structurel récurrent et expose l'organisme à une précarité financière qui nuit à son développement et à sa pérennité** ».

Société des arts technologiques, Montréal

Évolution budgétaire des revenus sur les dépenses

Figure 1 - Ensemble des lieux de diffusion



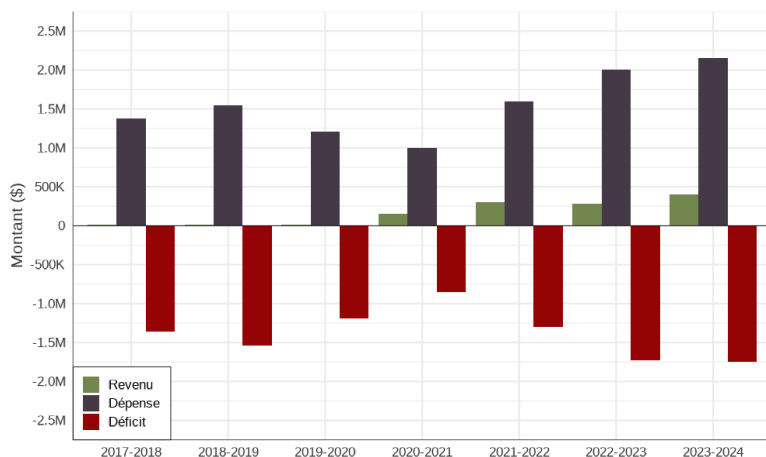
Pour l'ensemble des lieux de diffusion, les revenus bruts sont en croissance de 15 %, alors que les dépenses sont en constante augmentation de 37 %, **ce qui explique que le**

déficit associé aux coûts des lieux ne cesse de se creuser (+53 %). En 2023-2024, ce déficit équivaut à 7,10 M\$ pour l'ensemble des organismes sondés et à une moyenne de 645 754 \$ par lieu de diffusion. Pour comparaison, la subvention moyenne du *Soutien à la mission* du CALQ est de 738 018 \$ (écart de 92 264 \$ ou +14,28 % pour remplir la mission artistique).

« La mission du Théâtre Denise-Pelletier se déploie dans un bâtiment qui sera centenaire en 2028 et dont nous sommes propriétaires. Cette situation impose des frais d'entretien et de réparation importants dont certains sont prévisibles, alors que d'autres non. **Le maintien d'un patrimoine bâti historique ajoute un fardeau qui ne fait pas l'objet d'un soutien financier pour le moment.** Un des exemples concrets serait notre enjeu de revêtement extérieur de la Salle Fred-Barry, en 2022, alors que **les panneaux de recouvrement menaçaient de tomber et de potentiellement gravement blesser des personnes.** Face à l'urgence d'agir et considérant les délais de traitement de demandes qui s'étalent sur plusieurs mois, **le TDP a dû assumer à même ses finances lesdits travaux**, creusant son déficit de 2022-2023 de 100 000 \$ supplémentaires. Un impact qui aurait pu être prévenu avec un soutien constant au maintien des infrastructures. ».

Théâtre Denise-Pelletier, Montréal

Figure 2 - Autres exploitants de salles de spectacle



Il faut préciser que les autres exploitants de salles de spectacle **ont peu de leviers pour augmenter leurs revenus associés au lieu de diffusion**, autres que la billetterie et parfois la sous-location. Pourtant, leurs dépenses poursuivent leur croissance, ce qui entraîne la même situation liée aux déficits, même s'ils n'ont pas la charge de l'entretien de leurs salles de spectacle.

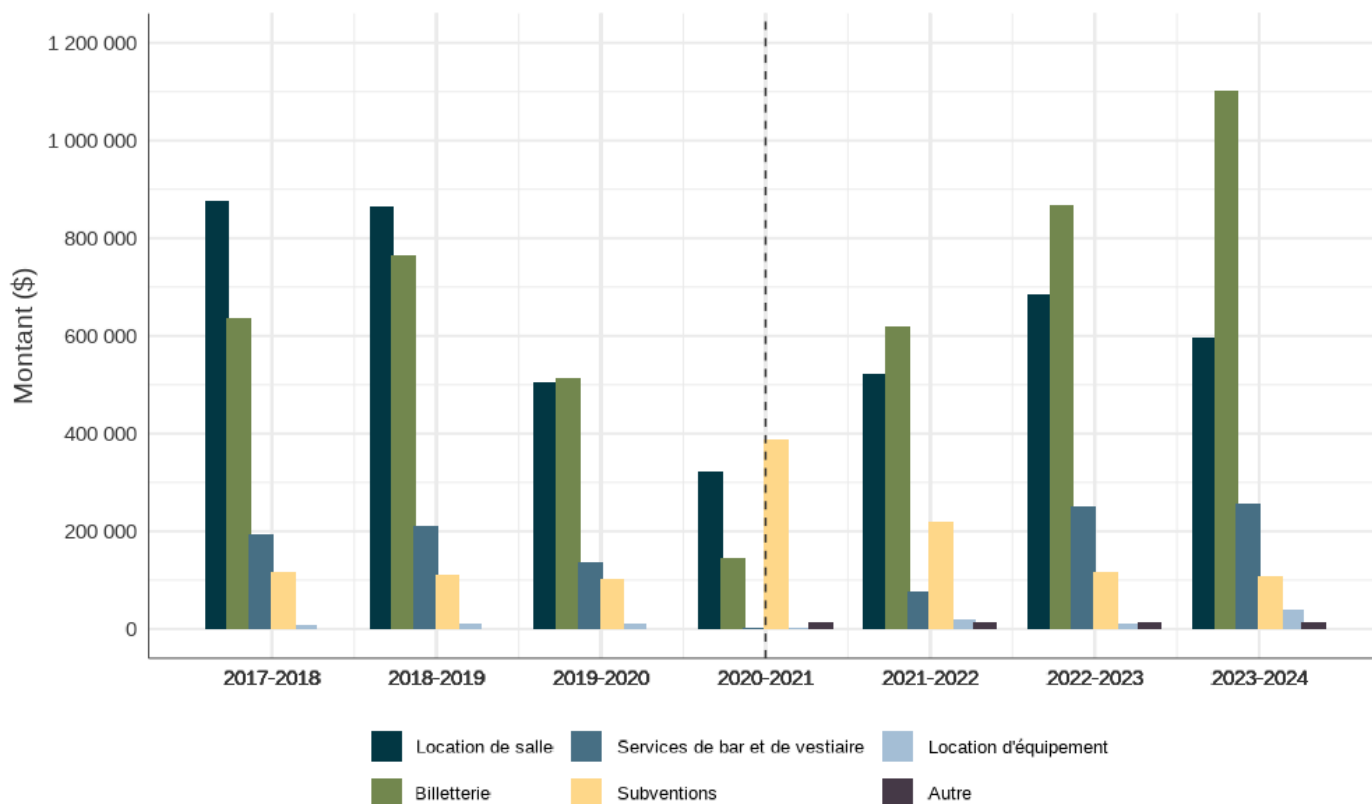
« Même si on n'est pas propriétaire du lieu, la **proportion du budget global qui est alloué au loyer s'apparente à celui de l'hypothèque des organismes** qui sont propriétaires de leur salle, dont l'achat a été largement financé par des fonds publics. Tout comme les propriétaires de salle, **le coût de notre loyer est tiré directement de**

notre soutien au fonctionnement. Nos problématiques sont très semblables. ».

Premier Acte, Québec

Évolution des revenus associés aux lieux

Figure 3 - Ensemble des lieux de diffusion



Note : la ligne hachurée correspond à l'année pandémique, ce qui explique les variations.

Les revenus en plus forte croissance sont ceux associés à la billetterie incluant les frais de service (+73 %), puis ceux associés aux services tels que le bar et le vestiaire (+33 %). **Les lieux de diffusion ont une capacité d'action directe sur ces deux leviers financiers, contrairement aux subventions, qui sont circonstancielles** à des situations spécifiques.

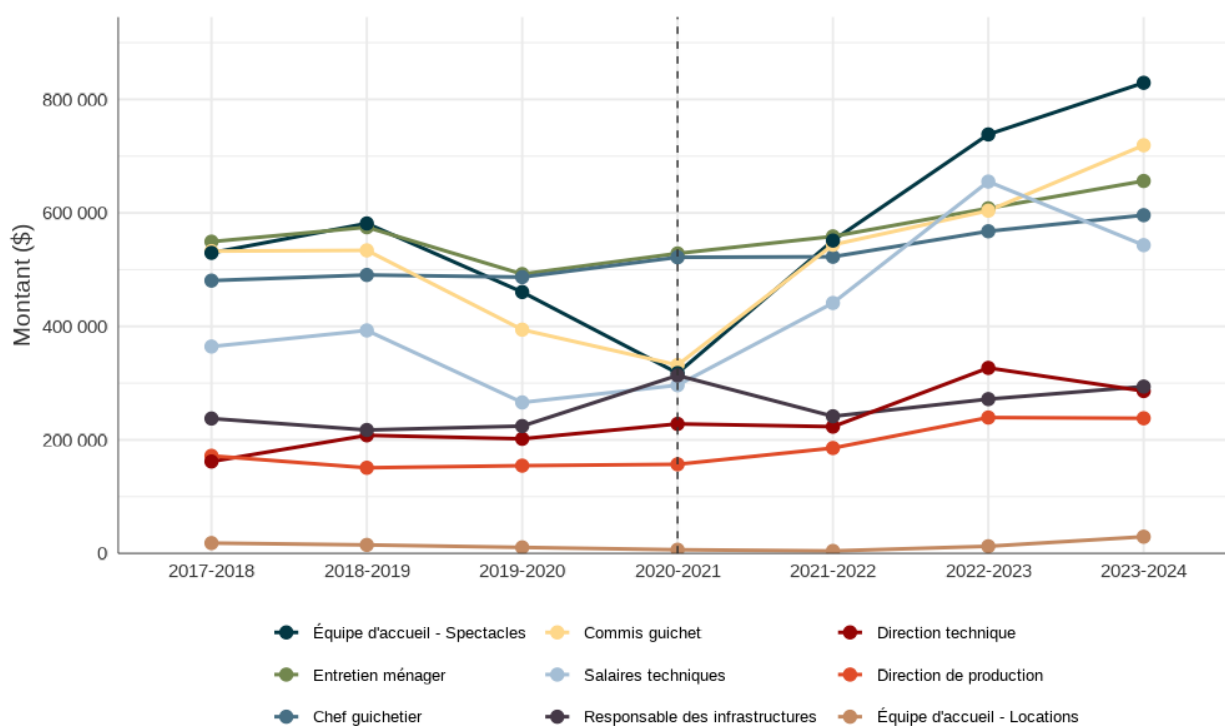
Pour diversifier leurs sources de revenus afin de compenser la hausse des coûts, la plupart des lieux de diffusion valorisent des services liés à la location ou au prêt de leurs espaces. Par exemple, les revenus associés à la location d'équipement sont en forte hausse (+348 %), mais il s'agit souvent de valorisation comptable pour quantifier les services offerts aux artistes. **Ces démarches démontrent la proactivité des lieux de**

diffusion et leur volonté d'expérimenter des solutions, mais, malgré ces efforts, la croissance des revenus ne suffit pas à combler leur déficit.

Quant aux revenus de location de salle, les variations s'expliquent, d'une part, par la crise pandémique, mais aussi parce que **les salles sont davantage offertes gratuitement aux artistes sous forme d'accueil en résidence ou autre**. Aussi, les lieux de diffusion reçoivent moins d'événements corporatifs, notamment par manque de ressources humaines pour les gérer et de disponibilités des salles. Les entrepôts sont de plus en plus mutualisés, notamment à Montréal.

Évolution des salaires (exploitation et entretien)

Figure 8 - Évolution des salaires pour l'ensemble des lieux de diffusion



Note : la ligne hachurée correspond à l'année pandémique, ce qui explique les variations.

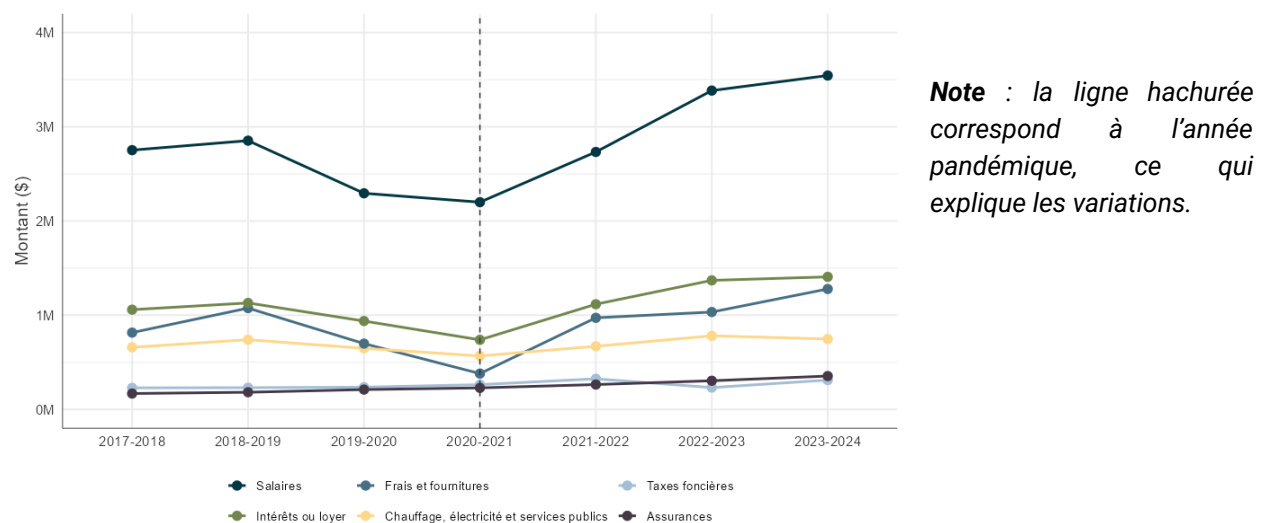
L'évolution des salaires est multifactorielle puisqu'il s'agit d'une combinaison d'ajouts de personnel et de hausse salariale. Il faut comprendre qu'un rattrapage salarial était historiquement nécessaire dans un contexte où le salaire minimum a été augmenté annuellement (+40 % en 7 ans : 11,25 \$ en 2017 contre 15,75 \$ en 2024). Les lieux de diffusion ont fait des choix éclairés et assumés à cet effet, **en priorisant les ressources humaines dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et d'attractivité de recrutement.**

Les salaires liés à l'exploitation des salles de spectacle et à leur entretien sont en moyenne en hausse de 29 %. L'évolution se détaille comme suit : directions techniques (+77 %), équipes d'accueil (+57 %), directions de production (+38 %), chefs guichetiers (+24 %), commis au guichet (+23 %), entretien ménager (+19 %), responsables des infrastructures (+18 %), techniciens pour les locations (+9 %).

Le nombre d'emplois distincts et leur rôle au sein de l'organisation varient beaucoup dans chaque lieu de diffusion. **Approximativement 85 % des dépenses associées aux salaires sont liées à l'exploitation des salles de spectacle et, inversement, 15 % sont dédiées au maintien et à l'entretien du bâtiment.** Peu de lieux de diffusion ont les ressources nécessaires pour engager un responsable des infrastructures. **La responsabilité est souvent partagée entre les directions générales, les directions de production, les directions techniques et éventuellement les responsables des locations.**

Évolution des frais d'exploitation

Figure 4 - Ensemble des lieux de diffusion (incluant les salaires)



Si on isole les frais liés à l'exploitation⁸ sur la même période, les frais ont augmenté de 37 % pour l'ensemble des lieux de diffusion, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des assurances (+110 %), l'augmentation des frais et fournitures (billetterie, bar, vestiaire) (+57 %), les taxes foncières (+36 %), les intérêts sur

⁸ Frais d'exploitation : les coûts associés à la propriété et à l'accueil du public dans les salles de diffusion (intérêts sur hypothèque ou loyer), salaires du personnel, chauffage, électricité et services publics, taxes, assurances, fournitures de bar, vestiaire et billetterie, etc.

hypothèque et/ou la location (+34 %), le chauffage, l'électricité et les autres services publics (+13 %).

« De 2017 à 2025, les coûts liés à l'exploitation de TANGENTE (diffuseur spécialisé en danse contemporaine) ont connu une progression soutenue et représentent 20 % de son budget de fonctionnement. Cette progression est due aux frais de copropriété et aux dépenses afférentes au lieu de diffusion qui subissent d'importantes hausses annuelles de 38,05% sur les dernières années. Cette évolution exerce une pression croissante sur la capacité de l'organisme à maintenir des conditions professionnelles de présentation tout en préservant l'accessibilité pour les artistes et le public ».

TANGENTE, Montréal

Bon à savoir : la Ville de Montréal a permis l'exemption de taxes foncières - totale ou partielle - par le biais d'une reconnaissance accordée par la Commission municipale du Québec (CMQ) en remplacement de la taxe compensatoire. Cette exemption - opérée après cette période sondée - permet une économie annuelle moyenne de 35 000 \$ par lieu de diffusion (min. 13 000 \$, max. 101 000 \$) ce qui est non négligeable. Les lieux de diffusion espèrent que la nouvelle mairesse Soraya Martinez Ferrada tiendra les promesses électorales d'Ensemble Montréal pour maintenir cette exemption. La Ville de Québec n'a pas mis en place cette mesure, qui pourtant, permettrait une économie de plus ou moins 30 000 \$ par année par lieu de diffusion.

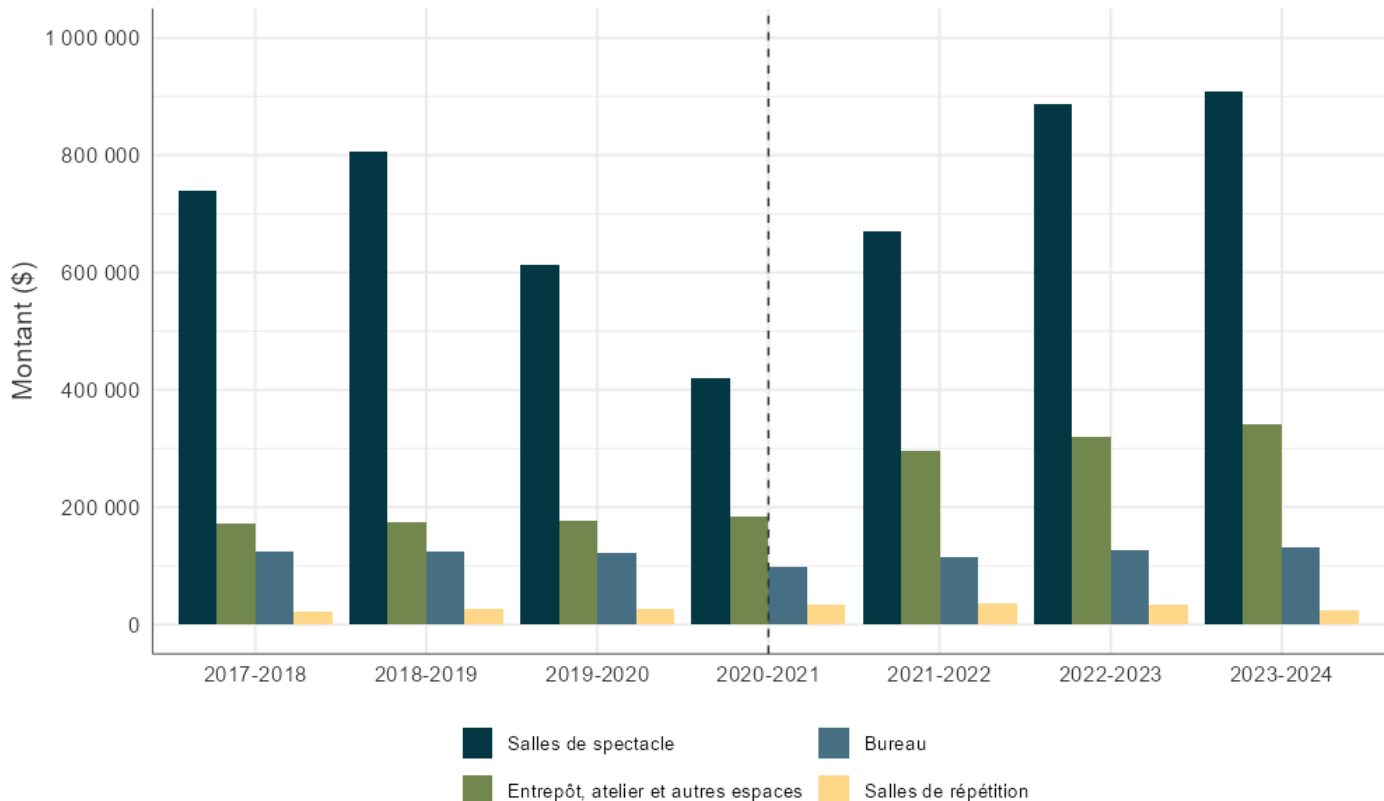
Figures 5 et 6 - Frais d'exploitation pour les propriétaires directs (à gauche) et autres exploitants de salles de spectacle (à droite)



Note : la ligne hachurée correspond à l'année pandémique, ce qui explique les variations.

Les propriétaires directs ont davantage de frais d'exploitation à leurs charges sur lesquels ils ont peu de leviers pour effectuer des économies (ex. : chauffage, électricité et services publics). Les autres exploitants de salles de spectacle ont moins de frais directs à leur charge, mais leurs factures de location incluent une diversité de frais assumés par leurs propriétaires, sans pouvoir en décrire les différentes composantes. **Ainsi, la courbe d'évolution de la somme des frais d'exploitation reste semblable selon les deux statuts de propriété.**

Figure 7 - Intérêts sur hypothèque ou loyer pour l'ensemble des lieux de diffusion



Note : la ligne hachurée correspond à l'année pandémique, ce qui explique les variations.

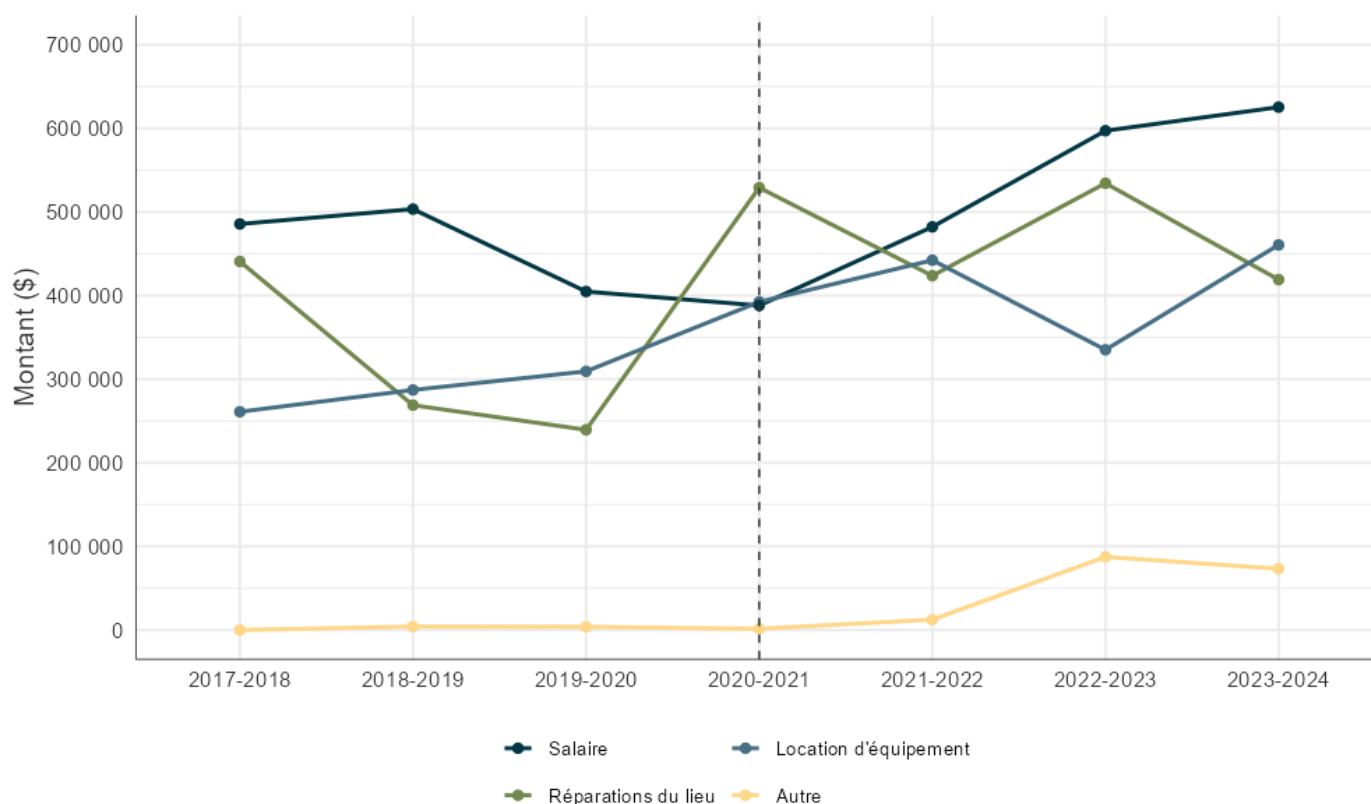
En regardant à la loupe l'évolution des coûts associés aux intérêts sur hypothèque ou au loyer par type d'espace, ce sont les frais liés aux entrepôts, ateliers et autres espaces de fabrication qui ont le plus progressé (+99 %), puis ceux associés aux salles de spectacle (+23 %). Les lieux de diffusion ont des pratiques de comptabilisation distinctes puisqu'ils n'utilisent pas tous la même méthode pour ventiler leurs frais (ex. : par type de superficie), ce qui limite la capacité d'analyse. **Cependant, le manque d'espaces et d'équipements adéquats dans leurs murs contraint les lieux de diffusion à louer des espaces additionnels qui sont sujets à une forte croissance.**

Évolution des frais d'entretien

« Notre lieu a été inauguré la semaine dernière. Nous voyons déjà **qu'uniquement pour les contrats d'entretien, les coûts seront élevés**, mais on ne connaît pas encore l'impact sur notre fonctionnement. ».

La Caserne, scène jeune public, Québec

Figure 9 - Ensemble des lieux de diffusion



Note : la ligne hachurée correspond à l'année pandémique, ce qui explique les variations.

Si on isole les frais liés à l'entretien des bâtiments et des équipements sur la même période, les frais ont augmenté de 36 %⁹, ce qui s'explique notamment par une hausse de 76 % des dépenses associées à l'entretien et la location d'équipements. Du côté des réparations du lieu, les dépenses sont très variables d'une année à l'autre, ce qui confirme l'enjeu de prévisibilité et l'impact sur la stabilité financière globale. En effectuant de simples travaux de maintien, des mises aux normes plus importantes peuvent s'ajouter...

⁹ La moyenne pondérée est utilisée ici puisque la moyenne non pondérée (+93%) est fortement influencée par les valeurs aberrantes (+ 355 % au Prospero, +228% à Espace GO, +198% au Centre du théâtre aujourd'hui).

Les salaires inclus dans ce graphique correspondent soit au poste de responsable des infrastructures, pour les lieux de diffusion qui ont une personne dédiée à ce poste, soit à 15 % des ressources humaines liées à l'exploitation d'une salle de spectacle. **Encore une fois, la charge de travail associée à l'entretien et aux réparations de lieux est très variable selon les travaux d'urgence à réaliser et les chantiers en cours.**

« **Notre lieu patrimonial a grand besoin d'amour au niveau de la peinture et du plâtre qui s'effrite.** Nous n'avons également pas suffisamment de sanitaires pour optimiser l'usage des lieux en termes d'accueil du public et devons régulièrement louer des toilettes portables ».

Manivelle, Québec

« Les locaux du Cirque Éloize sont situés dans un bâtiment patrimonial qui présente d'importants enjeux d'entretien. Au fil des ans, **nous avons fait face à plusieurs problèmes d'infiltration d'eau, dont les réparations s'avèrent coûteuses en raison des exigences patrimoniales** et des gouttières pluviales canalisées à l'intérieur. De plus, **la mitoyenneté structurelle avec une infrastructure publique accentue la complexité des interventions et des réparations.** Nous sommes en discussion depuis plusieurs années avec la Ville de Montréal concernant les travaux qu'elle doit réaliser pour régler un problème d'infiltration affectant notre bâtiment. **Cependant, la dernière solution proposée modifiait la structure mitoyenne et entraînait la perte de la protection de notre terrasse, ce qui compromettrait des revenus importants liés aux événements.** Le sous-sol, situé sous le niveau des égouts municipaux, nécessite des systèmes de plomberie spécialisés et onéreux à maintenir ».

Cirque Éloize, Montréal

Au niveau de l'entretien, un écart important existe entre les propriétaires directs (+120 %) et les autres exploitants de salles sondés. Le loyer annuel exigé aux autres exploitants de salles comprend les frais d'entretien, ce qui explique que ces frais semblent plus bas.

« **Le bâtiment qui abrite le Théâtre Aux Écuries nécessite des travaux de maintien d'actifs urgents.** L'urgence concerne la rénovation du toit, avec des fuites régulières dans les espaces de répétition et les bureaux. **Nous subissons également de nombreuses défaillances du lieu qui ne sont pas traitées** : toilettes fuyantes, système de température et climatisation défectueux, porte d'accès non adaptée aux personnes handicapées, système de contrôle d'accès qui devient hors service plusieurs fois par

an, etc. En 2022, un programme fonctionnel et technique (PFT) a été réalisé en vue de réaliser le chantier de maintien d'actifs. **Les travaux ne peuvent s'engager tant que l'accord de copropriété aura eu lieu. D'ici là, les utilisateurs et spectateurs du lieu en subissent les désagréments ».**

Théâtre Aux Écuries, Montréal

« À Espace Libre, **les frais d'exploitations ont beaucoup augmenté (+68% depuis 2018-2019) dû notamment au système de ventilation, à l'électricité et aux assurances.** Pour illustrer les défis liés à l'entretien, nous avons dû rajouter récemment une ligne de vie sur l'échelle du toit pour **se confirmer aux exigences en matière de santé et sécurité au travail** dont la somme - qui peut sembler dérisoire - s'ajoute à tous nos autres engagements financiers. Comme nos pairs, nous amputons notre fonctionnement artistique pour réussir à tenir le lieu. **Après des décisions difficiles dues à une gestion de crise (menaces de fermeture), nous avons réussi à réduire notre déficit annuel mais il est fort probable que nous ayons tout vidé nos réserves financières d'ici mars 2027 ».**

Espace libre, Montréal

Conclusion sur la problématique : le goulot d'étranglement se resserre dangereusement, soulevant de sérieuses questions sur la pérennité de la diffusion, sur la préservation du patrimoine bâti et sur l'avenir des théâtres, pour l'ensemble du secteur artistique. La prépondérance des coûts liés à la gestion des lieux compresse la capacité des lieux de diffusion à maintenir leur mission artistique. Bilan : un milieu en déficit structurel¹⁰ et des lieux de diffusion qui craignent leur fermeture^{11,12} malgré les succès obtenus en salle avec d'excellents taux d'assistance payante.

¹⁰ Le Devoir. 2025. « [Série Scènes sans sous](#) ». *Le Devoir*, printemps 2025.

¹¹ Baillargeon, Stéphane. 2025. « [Le rideau risque de tomber sur l'Espace libre](#) ». *Le Devoir*, 4 avril 2025.

¹² Siag, Jean. 2025. « [L'avenir d'Espace Libre incertain](#) ». *La Presse*, 3 avril 2025.

II. LES CONSÉQUENCES ÉCOSYSTÉMIQUES

En mars dernier, le secteur culturel remerciait le gouvernement du Québec d'avoir porté les crédits totaux du CALQ à 200 M\$ pour les trois prochaines années. Ce geste démontre que le besoin sectoriel de prévisibilité a été considéré, ainsi que celui de la stabilité en augmentant la base budgétaire du CALQ de 56 %, ce qui a un effet structurant pour nos organisations.

Les lieux de diffusion espéraient que ces deux éléments clés permettent à nos organisations des avancées majeures. **Cependant, l'analyse détaillée de la répartition des nouvelles sommes au sein des organismes soutenus à la mission au CALQ permet d'affirmer que les lieux de diffusion n'ont pas été considérés comme un pilier central de notre écosystème.** Pour la plupart des organismes signataires, les résultats de 2024 et la bonification de 2025 permettent de se maintenir, **sans disposer de moyens significativement accrus** pour développer davantage la création artistique, investir dans les programmations ou du développement du public.

Cette situation est au cœur du **cercle vicieux qui contraint les lieux de diffusion à opérer à de fortes compressions artistiques et humaines.** Dans ce contexte, comment pouvons-nous agir concrètement pour améliorer les conditions de pratique des artistes et augmenter les ressources consacrées à l'accès du public aux arts? Les conséquences écosystémiques sont pourtant nombreuses.

« Dans le cas de Danse Danse, **l'augmentation des coûts de location depuis 2019/2020 se traduit par une pression budgétaire très concrète.** Là où une représentation coûtait environ 3 399 \$, elle nous coûte aujourd'hui plus de 6 193 \$ (+82%), soit une hausse de 2 794 \$ par spectacle. Cela représente par année :

- Pour 50 représentations : une surcharge annuelle d'environ 139 700 \$ ($50 \times 2\,794$ \$)

- Pour 60 représentations : un surcoût d'environ 167 640 \$ ($60 \times 2\,794$ \$)

Ces montants viennent s'ajouter à l'inflation générale que nous subissons déjà (augmentation de près de 40 % à 50% des coûts d'exploitation en cinq ans, touchant notamment les loyers, les salaires et les assurances). **Dans notre modèle, chaque représentation devient un investissement plus lourd,** alors même que notre mission nous pousse à garder le prix des billets accessibles. **Cet écart de coûts par représentation réduit nos marges et limite notre capacité à programmer des spectacles variés, à soutenir des artistes émergents ou à investir dans la création qui peut avoir un impact majeur dans le futur ».** - Danse Danse, Montréal

→ Réduction des programmations = moins d'emplois artistiques

L'hiver dernier, les médias n'ont cessé de relayer les différentes embûches liées à la réduction des programmations dans le secteur de la danse (Agora de la danse, Danse danse et La Rotonde)¹³ et dans le secteur du théâtre (avec les exemples de La Bordée¹⁴, d'Ex Machina¹⁵ et de Premier acte¹⁶). Pourquoi ce phénomène fait autant de bruit? Tout simplement parce que **cela impacte directement les opportunités de travail pour toute une série d'emplois** : chorégraphes et metteurs en scène, artistes-interprètes, musiciens, concepteurs, autre personnel de scène et équipes techniques.

Pour les lieux de diffusion dont les revenus issus de la billetterie équivalent (ou sont plus élevés) que ceux issus des fonds publics, la décroissance ne peut être une option. **Le lien de dépendance avec les revenus de billetterie est trop accru pour que cette solution soit financièrement fiable**, d'autant plus que les taux d'assistance sont stables depuis les deux dernières décennies, comme le démontrent les statistiques de l'Observatoire de la culture et des communications.

→ Réduflation artistique = atteinte d'un point d'attribution avec le public

Les grands producteurs manquent de budget suffisant pour aboutir leurs recherches et créer des spectacles avec une envergure esthétique (grande distribution, décor, costumes) ou en ayant recours à des technologies novatrices. **Le phénomène de « réduflation artistique » affaiblit la force des propositions artistiques, impactant les lieux de diffusion, mais, surtout, l'ensemble de l'écosystème.** Est-ce qu'on verra sur scène d'autres spectacles que des solos, duos ou petites distributions en 2026-2027? Est-ce que le narratif des artistes-interprètes s'inscrira dans un décor? Est-ce que les comédiens auront accès à des habilleurs, maquilleurs, coiffeurs?

« La charge financière du lieu augmente constamment. **Nous devons couper les projets artistiques si nous désirons équilibrer le budget.** C'est la situation que nous vivons. ».

Agora de la danse, Montréal

¹³ Léouzon, Roxane. 2025. « [Trois diffuseurs majeurs de danse contemporaine forcés de réduire leur programmation](#) ». *Le Devoir*, 6 février 2025.

¹⁴ Tadros, Patricia. 2025. « [La Bordée obligée de réduire sa production de spectacles](#) ». *Radio-Canada*, 22 janvier 2025.

¹⁵ Marcoux, Valérie. 2025. « [Après la Bordée, Ex Machina contraint de suspendre des activités de création](#) ». *Le Soleil*, 23 janvier 2025.

¹⁶ Tadros, Patricia. 2025. « [Coups dans les productions: le milieu théâtral de Québec en difficulté](#) ». *Radio-Canada*, 24 janvier 2025.

Encore une fois, ce phénomène de réduplication artistique **a une répercussion directe sur les moyens de production**, dont une grande partie permet la rémunération des artistes, artisans et personnels de scène. De surcroît, les choix de rationalisation des coûts de production affectent la qualité artistique des prestations, ce qui met à risque la capacité d'attraction et de rétention du public. **Nous redoutons d'atteindre un point d'attrition, ce seuil où le public risque de décrocher et de perdre l'habitude de fréquenter les salles de spectacle.**

→ **Capacité limitée pour une meilleure rémunération des artistes**

L'inflation touche tout autant les frais d'exploitation et d'entretien des salles de spectacle, que la capacité des artistes et artisans de la scène à vivre décemment de leur art. **Autant les producteurs que les diffuseurs estiment que le meilleur filet de sécurité pour les artistes demeure leur rémunération directe par les producteurs**, sans pour autant réduire l'impact d'une modernisation de l'assurance-emploi, de la reconnaissance des artistes pour les congés de maladie et de maternité, des régimes de retraite, des fonds d'urgence, etc.

C'est pourquoi les lieux de diffusion aimeraient pouvoir mieux rémunérer les artistes (pour ceux qui produisent) et **offrir de meilleurs cachets aux artistes** (pour ceux qui font de l'accueil). À cet effet, l'ADST poursuit ses travaux pour établir une charte des conditions d'accueil avec pour objectifs de renforcer la capacité d'accueil et de bonifier les conditions d'accueil des artistes et des compagnies.

Les lieux de diffusion aimeraient pouvoir jouer un rôle proactif pour améliorer les conditions de pratique des artistes. Ne sommes-nous pas collectivement en train de manquer une opportunité en omettant de régler l'enjeu des coûts des lieux?

« Au TNM, les coûts d'exploitation et d'opération du bâtiment dépassent concrètement la totalité de la subvention de fonctionnement annuelle du CALQ. Il est triste et absurde de devoir **utiliser l'argent des conseils des arts pour couvrir l'électricité, le chauffage et les changements d'ampoules**, alors que nous n'avons pas les moyens de suivre l'inflation et d'**ajuster les cachets des artistes et artisans qui sont le cœur du théâtre.** ».

Théâtre du Nouveau Monde, Montréal

→ **Des opportunités manquées pour réduire l'impact environnemental**

Plus largement, **le manque de moyens et de prévisibilité financière pour entretenir et moderniser les lieux de diffusion limite leur capacité à faire des choix audacieux et**

durables. Pourtant, avec des investissements de base dans des équipements écoénergétiques et durables, le secteur culturel pourrait non seulement réduire son empreinte carbone, mais aussi diminuer significativement ses coûts d'exploitation à long terme.

Pensons aux **économies récurrentes possibles** grâce à :

- L'installation de panneaux solaires ou de systèmes de bi-énergie;
- Des infrastructures mieux isolées et plus performantes;
- Des achats groupés ou solutions mutualisées (ex. : assurances);
- L'accès à des expertises spécialisées à prix abordable (ingénieurs, architectes, évaluateurs, etc.).

Investir dans la transition écologique du milieu culturel, c'est permettre aux organisations de devenir plus résilientes, plus efficaces et de contribuer activement à la lutte contre les changements climatiques, tout en assurant la pérennité de nos lieux culturels.

« Nous souhaitons contribuer à l'**effort collectif en matière d'économie d'énergie.** Cependant, le coût de remplacement de notre système de ventilation, désormais désuet, ne nous permet pas d'aller de l'avant. Pire encore, son état actuel entraîne une **augmentation progressive de notre consommation énergétique.** ».

Théâtre La Bordée, Québec

CONCLUSION

Nous sommes conscients que la récente refonte du programme d'*Aide aux immobilisations*, articulée autour de quatre volets distincts, poursuit des objectifs similaires aux nôtres, soit **d'assurer et améliorer l'accessibilité aux infrastructures culturelles ainsi que la pérennité et la qualité du parc immobilier et mobilier à caractère culturel**. Cependant, l'enveloppe budgétaire dédiée aux *Aide aux immobilisations* doit être conséquente pour répondre aux enjeux actuels et aux défis.

Nous croyons que **le gouvernement du Québec a une responsabilité vis-à-vis de cette réalité transversale** propre aux lieux de diffusion qui impacte l'ensemble du secteur des arts vivants. De plus, nous estimons qu'il a un **devoir d'agir adéquatement, d'autant plus que les lieux de diffusion constituent un patrimoine collectif qui s'est bâti et a été rénové au prix d'investissements publics majeurs**.

« Le Diamant a débuté une démarche visant à élaborer un **plan de maintien des actifs** dans le but d'assurer la pérennité de ses infrastructures. Les sommes qui seront à prévoir annuellement **dépassent largement les capacités financières** de l'organisation. ».

Le Diamant, Québec

Mémoire présenté par :

THÉÂTRES
ASSOCIÉS

TAI

SIGNATAIRES

Propriétaires

AGORA
DE LA
DANSE



CCCC
TTTTT
D'D'D'
AAAA



CIRQUE ÉLOIZE

DANSE
DANSE

DUCEPPE

ESPACE
GO 


ESPACE
LIBRE



L
A BORDEE



LA CHAPELLE
SCÈNES
CONTEMPORAINES



**LE
DIAMANT**



LES
GRANDS BALLETS
CANADIENS



Manivelle
Création et diffusion des arts



Tangente



**THEATRE
PROSPERO**

TRIDENT

usine c